



COMMISSION DEPARTEMENTALE SPORTIVE ET DISCIPLINE

CONFIGURATION REGLEMENTAIRE
Réunion restreinte Jeudi 08 février 2024

Procès-Verbal N°22

Président : Jean GUYONNET

Étaient présents : André CAILLET, André CAUMONT, Albert GUESNON, Serge LOVEIKO,
Christian MOTTELAY, Christian VANTHUYNE

Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission sportive décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel pour les sanctions concernant l'ensemble des dispositions prises ci-dessous.

En annexe, les amendes administratives et Forfaits.

Considérant les articles 139 et 139bis des Règlements Généraux de la FFF.

« Tout manquement aux dispositions du présent article pourra faire l'objet d'une sanction prévue à l'article 200 des Règlements Généraux ou l'Annexe 2 des présents Règlements Généraux »

Conformément aux règlements des Compétitions du District de Football du District

Conformément à l'annexe 5 des règlements du District de Football du District – Dispositions financières.

Les présentes décisions de la Commission, sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, sous l'une des formes définies à l'article 190 des règlements généraux de la Ligue de Football de Normandie.

Le Président : Jean GUYONNET

Le Secrétaire : Albert GUESNON
Secrétaire adjointe : Agnès FLEURY

FORFAITS

N° MATCH	CLUBS	CATEGORIES	DIVISION - GROUPE	OBSERVATIONS	AMENDES
26457621	AUTHIE US 2	Seniors	Depart 4 - B	FORFAIT (1)	50,00 €
27168008	MAGNY LE DESERT AS 1	Seniors féminin	Inter District - B	FORFAIT (1)	50,00 €
27266541	VIROIS AF 31	U 16 F	Depart - A	FORFAIT (1)	20,00 €
27695783	ST SYLVAIN AS 1	U 15	CCA - U	FORFAIT	40,00 €
27695790	ST DESIR AS 1	U 15	CCA - U	FORFAIT	40,00 €
27695800	CAHAGNES AS 1	U 15	CCA - U	FORFAIT	40,00 €
27860669	DOZULE FC 1	U 13 à 8	Depart 4 - C	FORFAIT (1)	20,00 €
27860820	ORBEC CS 2	U 13 à 8	Depart 4 - F	FORFAIT (1)	20,00 €
27861764	ST SEVER UA 1	U 13 à 8	Depart 4 - E	FORFAIT (1)	20,00 €
27860844	COTE DE NACRE FC 2	U 13 à 8	Depart 4 - G	FORFAIT GENERAL	20,00 €